



Université de La Manouba
Institut Supérieur de biotechnologie
de Sidi Thabet

Guide de préparation du mémoire de projet personnalisé et de la soutenance

1- Introduction

Dans le cadre de leur cursus universitaire, les étudiants de l'ISBST du niveau 3 de Licence Appliquée et ceux du niveau Mastère (M2 professionnel et M2 de recherche) sont appelés à effectuer des stages de fin d'études (SFE). Ces stages, qui clôturent les enseignements théoriques, dirigés et pratiques, permettront aux étudiants d'acquérir une formation supplémentaire de pré-insertion dans la vie professionnelle active. Ils leur permettront également de se familiariser avec les règles de conduite au sein des entreprises/ établissements.

Au début de chaque année universitaire, les étudiants en L3 et M2 sont appelés à retirer une demande de SFE de l'administration (service des stages) et commencer la recherche d'une entreprise ou d'un établissement d'accueil où ils pourront réaliser leurs SFE.

Au cours du stage, l'étudiant sera encadré par un tuteur de l'entreprise et un tuteur de l'ISBST. Le stage sera conclu par l'élaboration d'un mémoire de fin d'études.

Le stage est conclu par une soutenance. La durée de stage pour les L3 est de 03 mois. Il permet à l'étudiant en L3 d'obtenir les 30 crédits du semestre 6.

Pour le mastère et conformément à l'article 7 du décret n°1277 du 1er Aout 2012, la durée des stages de fin d'études est **de 03 mois minimum**.

-Une première session de soutenance devrait avoir lieu durant l'année universitaire en vigueur. Une dérogation exceptionnelle de **max 6 mois (non renouvelable)** pour les retardataires est possible. Cette prolongation doit correspondre à une date de soutenance avant la date d'ouverture des inscriptions de l'année suivante.

Lorsque la soutenance n'aura pas lieu avant la date d'ouverture des inscriptions au mastère en question de l'année suivante, l'étudiant est déclaré redoublant et il sera autorisé à soutenir après une nouvelle inscription.

Si l'étudiant n'arrive pas à soutenir son mémoire après deux inscriptions en 2^{ème} année de mastère, il n'a plus droit à son diplôme de mastère.

2- Structuration du document

Le mémoire se composera de différentes parties, ou éléments structurants :

- **Couverture** _ conforme au modèle en annexe 1.
- **En-tête** _ se subdivisant en :

- Dédicaces
- Remerciements _
- Sommaire _
- Liste des figures
- Liste des tableaux (avec la mention des pages où ils sont insérés)
- **Corps du mémoire** _, se subdivisant en :
 - Introduction (**1 page**)
 - Données bibliographiques (**5 pages**) pour L3 ; (**8 pages**) pour M2
 - Matériel et méthodes (**5 pages**)
 - Résultats et discussion (**8 pages**) pour L3 ; (**15 pages**) pour M2
 - Conclusion (**1 page**)
 - Références bibliographiques : utiliser les plus récentes et les insérer selon le modèle décrit ci dessous
- **Annexes** (facultatives, 5 pages au maximum)
- **Résumés _ et mots-clés** _, conformes à l'annexe 2 (en français, en anglais et en arabe) sur le dos de la couverture (3 résumés en une seule page).

Le mémoire est saisi sur un logiciel approprié au format A4 (21*29,7 cm). Afin d'assurer une bonne impression du mémoire, il est recommandé de :

- Imprimer le document recto uniquement,
- Justifier le texte,
- Choisir le caractère Times New Roman, taille : 12 points,
- Taper le texte avec une interligne de 1,5 ;
- Laisser une marge gauche de 2,5 cm, une marge de 2 cm pour le reste.
- Dans la mesure du possible, les figures et les schémas doivent être vus en même temps que les parties du texte auxquels ils se rapportent. Les titres des figures et des tableaux doivent être bien exprimés afin de donner une idée complète sur leur contenu. Ces titres doivent être placés en bas et au centre en cas de figures et placés en haut et à gauche en cas des tableaux.
- La couverture doit être épaisse (carte de 250 à 300 g environ) et de même format que le texte et de couleur blanche.
- A partir de l'introduction, toutes les pages, même les pages blanches, sont numérotées de façon continue, de la première à la dernière.
- Nombre total des pages : **20 ± 1 (pour L3)** et **30 ± 5 (pour M2)**
- Nombre de références bibliographiques : **10 – 15 (pour L3)** et **20 - 30 (pour M2)**.

3-Présentation des références bibliographiques

Seules les références bibliographiques citées dans le texte sont rassemblées à la fin du mémoire et présentées par ordre alphabétique comme suit :

- Dans le texte, les références sont citées dans l'ordre chronologique de leur citation. Elles comprennent le nom de l'auteur ou des auteurs sans les initiales, suivi de l'année. Exemple : (Heldt, 2010) ; Heldt (2010) ; (Heldt, 2009, 2010) ; (Heldt et Perez, 2008). Lorsqu'il y a plus de deux auteurs, écrire le premier auteur suivi de et al. (Heldt et al., 2006). Les noms latins (genres, espèces) et expressions usuelles d'origine latine ou étrangère sont en italique.
- Dans la partie références bibliographique les références se présentent de la manière suivante selon le type :

a-Article scientifique

Auteur1 P1, Auteur2 P2, Groupes d'auteurs (2008). "Titre de l'article", *Revue*, 34(5), p. 125-146, doi: doi123/456, ISSN: 0395-2037

b-Livre

- Auteur1 P1, Auteur2 P2, Groupes d'auteurs (2008). *Titre*, collection « Collection », Volume 2, détail de l'édition, Presse SPIP, Ville, 564 p., doi: doi123/456, ISBN: 2-266-11156-6

c-Chapitre de Livre

Auteur1 P1, Auteur2 P2, Groupes d'auteurs (2008). "Titre du chapitre", in Éditeur1 P1, Éditeur 2 P2 (édité par), *Titre du Livre*, collection « Collection », Volume 2, détail de l'édition, Presse SPIP, Ville, p. 125-146, doi: doi123/456, ISBN: 2-266-11156-6

d- Page web

Auteur1 P1, Auteur2 P2, Groupes d'auteurs (2010). "Titre de la page web", *Nom du site web*

e- Thèse

Auteur1 P1, Auteur2 P2, Groupes d'auteurs (2008). *Titre de la thèse*, type de thèse, Université, Ville, 125-146 p.

4- Soumission des manuscrits

La soumission des manuscrits (version finale) sera effectuée sous-forme "papiers". **Lors de la soumission, l'étudiant doit déposer obligatoirement trois copies définitives.** Seuls les étudiants de l'année en cours pourront soumettre leurs manuscrits après une préalable autorisation de dépôt validée par les encadreurs (disponible en ligne) accompagnée de la fiche d'évaluation et du livret de stage.

5- Soutenance et diplomation

La soutenance est publique. Elle dure environ **20 (L3) à 40** minutes (M2), réparties en trois périodes :

- 10 mn (pour L3) et 20 mn (pour M2) durant lesquelles le candidat expose son sujet.
- 10 mn (pour L3) et 20 mn (pour M2) consacrées aux questions du Jury.

Le Jury est constitué de 3 voire 4 membres : Président, Examineur, Encadreur Entreprise et Encadreur ISBST (la présence de l'encadreur Entreprise est souhaitée et non indispensable).

La note est donnée en %. La notation est décomposée comme suit : Pour L3 et M2

(1) - le manuscrit sera noté sur 30%,

(2) - l'exposé oral et la réponse aux questions est noté sur 40%,

(3) – le déroulement du stage dans l'entreprise 30% selon la grille d'évaluation (disponible sur site)

La capitalisation des crédits relatifs au SFE est tributaire de la validation du mémoire.

Le président du jury est appelé à annoncer publiquement si le SFE est validé ou non. Il précisera également la mention attribuée aux candidats.

Les remarques énumérées par le jury doivent être prises en considération par l'étudiant. Une mise à jour du mémoire doit être réalisée, la remise du diplôme sera bloquée en attendant la mise à jour du document.

C'est le président de jury qui valide le rapport mis à jour afin de débloquent la remise du diplôme.

6- Conclusion

Pour clôturer ce guide, quelques petits conseils à ne pas négliger. Prenez l'habitude d'enregistrer (sauvegarder) votre travail dans Fichier/Enregistrer toutes les dix ou quinze minutes, surtout si vous rédigez sans brouillon. Le fruit d'une brillante inspiration disparu à cause d'une microcoupure d'électricité est souvent irrécupérable.

Songez à garder toujours une copie de vos documents sur des supports séparés de sauvegarde (clés USB, autres PC, disque dur virtuel ex dropbox). Vous les mettrez à jour plusieurs fois par semaine.

ANNEXE 1 : Modèle de la page de garde de SFE

**UNIVERSITE DE LA MANOUBA
INSTITUT SUPERIEUR DE BIOTECHNOLOGIE DE SIDI THABET**



**LICENCE APPLIQUEE EN BIOTECHNOLOGIE
PARCOURS : BIOTECHNOLOGIE APPLIQUEE AU SECTEUR PHARMACEUTIQUE**

MEMOIRE DE STAGE DE FIN D'ETUDES

**Titre du mémoire
(et sous-titre si nécessaire)**

Prénom NOM

Mémoire de stage de fin d'études soutenu à Sidi Thabet le xx xxxx xxxx devant le jury composé de :

Mr (ou Mme):	xxxxxxxxxx xxxxxxxx	Président(e)
Mr (ou Mme):	xxxxxxxxxx xxxxxxxx	Examineur (ou Examinatrice)
Mr (ou Mme):	xxxxxxxxxx xxxxxxxx	Encadreur Entreprise
Mr (ou Mme):	xxxxxxxxxx xxxxxxxx	Encadreur ISBST

Année universitaire :

ANNEXE 2 : Modèle de la page de garde de Mastère

**UNIVERSITE DE LA MANOUBA
INSTITUT SUPERIEUR DE BIOTECHNOLOGIE DE SIDI THABET**



MEMOIRE DE MASTERE PROFESSIONNEL

Domaine : Sciences et Technologies

Mention : Biotechnologie et Produits de santé

Parcours : Développement Industriel des Produits de Santé

**Titre du mémoire
(et sous-titre si nécessaire)**

Prénom NOM

Mémoire de Mastère Professionnel soutenu à Sidi Thabet le xx xxxx xxxx devant le jury composé de :

Mr (ou Mme):	xxxxxxxxxx xxxxxxxx	Président(e)
Mr (ou Mme):	xxxxxxxxxx xxxxxxxx	Examineur (ou Examinatrice)
Mr (ou Mme):	xxxxxxxxxx xxxxxxxx	Encadreur Entreprise
Mr (ou Mme):	xxxxxxxxxx xxxxxxxx	Encadreur ISBST

Année universitaire :

ANNEXE 3 : Modèle de résumés

NOM, Prénom :

Intitulé du mémoire :

Mots clés :

Résumé:

Title of dissertation:

Keywords:

Abstract:

العنوان:

الكلمات المفتاحية:

ملخص المشروع: